



**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle
n° F-02-H-053 du 16 avril 2002**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/72/C020650-D1

**Manomètre pour pneumatiques des véhicules automobiles
LAPAUZE modèle LP001**

Le présent certificat est prononcé en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 86/217/CEE du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

FABRICANT :

Ets LAPAUZE SAS Rue de la Mouchetière – Z.I. INGRÉ – BP 41 45141 SAINT JEAN DE LA RUELLE cedex.

OBJET :

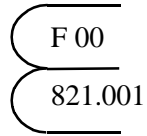
Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° 00.00.821.001.0 du 13 juin 2000.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques du manomètre faisant l'objet du présent certificat sont inchangées à l'exception du dispositif mesureur situé sur la demi-sphère principale qui est de marque BOURDON, modèle de diamètre 150 mm d'une étendue de 0-6 bar, approuvé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 00.00.822.001.0 du 10 mars 2000.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, le signe d'approbation C.E.E. de modèles restant le suivant :



DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C020650-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 10 mars 2010.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.